

# Bibliographie

Autor(en): **Guex, André / Roulet, E. / Gilliard, A.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée**

Band (Jahr): - **(1968)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

B I B L I O G R A P H I E

- Chalon, Y., Bouillon, C., Holec, H.,  
Kuhn, M. et Zoppis, C. : Le laboratoire de langues dans l'enseignement supérieur. Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe, AIDELA, 9, avenue des Vosges, Strasbourg, 1967, 118 p.

Cette brochure présente le bilan - provisoire - d'une expérience conduite depuis plus de 4 ans au laboratoire d'anglais de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Nancy. Une équipe, composée de professeurs français et de lecteurs anglais, a élaboré et expérimenté une série d'exercices destinés à des étudiants francophones se préparant à l'enseignement de l'anglais. Au début de leurs études universitaires, ces étudiants ont, pour la plupart d'entre eux, de bonnes connaissances de l'anglais écrit, mais sont peu entraînés à la compréhension et à l'expression orales. La tâche du laboratoire de langues consistera donc essentiellement en une oralisation de la langue écrite, qui amènera l'étudiant à prendre conscience des distinctions et des rapports entre langue orale et langue écrite.

Dans leur introduction, les auteurs soulèvent, une fois de plus, le problème du contrôle du travail. "Le contrôle du travail en laboratoire pose les problèmes les plus difficiles à résoudre, ceux qui décideront en définitive de la valeur des méthodes audio-visuelles". Ce contrôle prend à Nancy une triple forme: tout exercice est préparé hors cabine, puis le professeur intervient au cours de la séance en laboratoire, il relève les erreurs les plus fréquentes, qui font l'objet d'une correction collective en classe. Ainsi, tout travail en laboratoire est précédé et suivi d'une préparation et d'un contrôle en classe.

Un premier chapitre concerne les exercices phonétiques: exercices de production contrôlée et exercices de compréhension et de discrimination. Dans les exercices de production contrôlée, l'étudiant répète le modèle proposé: monosyllabes, polysyllabes, puis phrases de plus en plus longues. On peut regretter que tous ces exercices se limitent à la simple répétition du modèle; cette lacune est partiellement compensée par le fait que toute séance d'exercices phonétiques est suivie d'une séance d'exercices grammaticaux ou lexicaux au cours de laquelle l'étudiant fait des exercices de transformation, de substitution, de réponses à des questions etc.

Mais ces exercices de production plus libres ne sont malheureusement pas conçus comme le prolongement des exercices phonétiques faits précédemment: il y a là une dispersion des efforts peu propre à assurer le renforcement des acquisitions.

Un deuxième chapitre est consacré à l'apprentissage de la grammaire au laboratoire. Les exercices proposés sont très variés et tendent, entre autres buts, à sensibiliser l'étudiant à la notion de niveaux de langue, notion qui lui est le plus souvent étrangère lorsqu'il aborde ses études universitaires. Comme le public est fait de futurs enseignants, on lui demande de critiquer les exercices proposés, afin de le conduire à un travail de réflexion pédagogique. Un type d'exercice ne paraît intéressant et neuf: il s'agit d'élucider des enregistrements d'anglais spontané (principalement des dialogues); ce travail peut se faire en groupe (on cherche en commun à établir ce qui a été dit), ou individuellement en cabine: l'étudiant fait une transcription orthographique de ce qu'il entend (et pourquoi pas une transcription phonétique?).

Une remarque à propos des exercices de transformation: les auteurs signalent un danger inhérent à ce type d'exercice, celui de faire exécuter des transformations sans les justifier. "Le passage d'un temps à un autre, par exemple, ne devra pas être exécuté pour lui-même et n'aura d'intérêt que si cette transformation est liée à des modifications contextuelles correspondantes".

Le chapitre suivant concerne l'apprentissage du lexique au laboratoire. Au niveau secondaire, l'acquisition du lexique se fait ordinairement par la traduction: on donne simplement un équivalent du mot à apprendre dans la langue de départ, procédure qui incite l'élève à assimiler le mot nouveau à l'équivalent qu'on lui en a donné dans sa langue maternelle. Il ne saura rien du niveau de langue de ce mot, de sa fréquence d'emploi, de ses associations mentales ni surtout de son fonctionnement. Le groupe de travail de Nancy a repris les mots ainsi acquis à l'école secondaire et s'est efforcé d'en préciser la valeur sémantique et fonctionnelle par des exercices introduisant le mot dans différents contextes, par des exercices associant le mot à une image ou à une suite d'images (bandes dessinées), ou encore par des exercices présentant des mots en opposition et où il s'agit de dégager les traits spécifiques de chacun d'eux. Certains de ces exercices peuvent fort bien se faire en classe à l'aide d'un magnétophone unique mais

le laboratoire est indispensable lorsqu'il s'agit d'exercices d'expression orale. D'autre part, dans le domaine du lexique, qui est encore peu exploré, il est apparu que le travail en laboratoire présente l'avantage de susciter la recherche, à laquelle participent dans un effort commun, professeurs francophones, lecteurs anglophones et étudiants.

Les deux derniers chapitres se rapportent à l'étude des faits culturels et aux travaux pratiques de littérature au laboratoire. Il ne semble que la plupart des exercices présentés peuvent se faire tout aussi bien en classe et que l'apport spécifique du laboratoire dans ces domaines est assez mince. Relevons pourtant son utilité dans la préparation d'une épreuve très délicate: l'exposé littéraire oral, où l'étudiant doit s'exprimer au niveau de la langue orale soutenue.

Au terme de cette présentation très hâtive, je voudrais souligner la richesse et l'intérêt de ce bilan de quatre années de travail en équipe.

Université de Lausanne  
Laboratoire de langues

André Guex

G. Court : La grammaire nouvelle à l'école, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, 162 p. (Collection Sup, 16).

L'ouvrage de G. C. vient à propos, car le problème de l'enseignement de la grammaire française se pose avec acuité à tous les niveaux : universitaire, secondaire et primaire (voir notre article du Bulletin 4 et celui de Ch. Muller dans ce fascicule).

Dans le premier chapitre, l'auteur analyse la crise des études de grammaire en France depuis le début du siècle. Il reprend les principales critiques adressées par les linguistes français (F. Brunot, R.L. Wagner, J. Perrot, P. Guiraud) à la grammaire traditionnelle:

- 1° elle reste prisonnière du point de vue logique et de la grammaire latine, elle aussi tributaire d'une tradition sclérosée;
- 2° elle se fonde sur des notions sémantiques confuses;
- 3° elle donne une description qui, souvent, ne correspond pas aux faits;
- 4° elle ne permet pas de comprendre le fonctionnement du système de la langue.

G. C. ajoute, avec regret, que les grammaires scolaires ne tiennent pas compte des travaux des linguistes. Pour sortir de l'impasse, il se propose de faire prendre conscience aux maîtres des erreurs qu'ils enseignent et des solutions offertes par les linguistes.

Le chapitre II traite du mot, de la proposition et de la phrase. L'auteur rappelle que le mot est défini de manière insuffisante dans les manuels traditionnels et qu'il ne peut constituer l'unité de signe; il propose, avec A. Martinet, d'analyser l'énoncé en monèmes (plus petits signifiants porteurs d'une signification) et en syntagmes (combinaisons de monèmes). Il met en évidence le fait, souvent méconnu, que les signes, dans la langue, s'organisent en systèmes d'oppositions: "Attribuer a priori un sens à un mot n'est pas possible. Signification, valeur, sens naissent d'un jeu complexe de rapports entre signes de la langue et relations de construction" (19). Passant aux parties du discours, il relève que les définitions logico-sémantiques traditionnelles ne résistent pas à un examen sérieux; il propose de les remplacer par des définitions distributionnelles, fondées sur la position et les marques. A propos de la fonction, autre notion fondamentale de la grammaire traditionnelle, il constate pertinemment qu'elle n'est jamais définie sinon, implicitement, comme un "rapport de sens"; il montre, par quelques exemples, que les manuels confondent des catégories de relations grammaticales avec des catégories de rapports de signification. Abordant ensuite les procédés d'actualisation, de subordination, de translation, de jonction, de couplage, de détachement et de substitution, il met en évidence le fait capital pour les enseignants que "les tendances nouvelles de la grammaire permettent de mettre au premier plan les 'opérations' à travers lesquelles peuvent s'analyser et s'expliquer les constructions" (34). Il conclut ce chapitre par la discussion des définitions traditionnelles de la phrase et de la proposition.

Le chapitre III étudie les fonctions dans la phrase. L'auteur propose de présenter le sujet aux enfants comme un terme désignant un participant qui indique la personne du verbe. Quant à la distinction des compléments, tarte à la crème des grammaires traditionnelles, il propose la hiérarchie suivante:

- 1° compléments d'objet
- 2° compléments déterminatifs conjoints
- 3° compléments déterminatifs disjoints.

Si la distinction entre compléments conjoints et compléments disjoints, introduite par P. Guiraud (La syntaxe du français, Paris 1962, 54) sur la base du critère de l'autonomie syntaxique, est importante, la définition des compléments d'objet n'est pas satisfaisante; A. Blinkenberg a montré en 1960 que le critère de la transposition au passif est insuffisant (Le problème de la transitivité en français moderne, Copenhague 1960, 65). En conclusion de ce chapitre G. C. relève une lacune regrettable des manuels traditionnels: "Dans aucun ouvrage scolaire, on n'étudie le verbe au point de vue de sa fonction d'ensemble, de pivot, de noeud, de support d'un syntagme ou, quand il est conjugué, d'une proposition" (70). A ce propos, il montre l'intérêt, pour l'enseignant, de la notion de valence introduite par L. Tesnière dans ses *Eléments de syntaxe structurale* (Paris 1959).

Dans le chapitre IV, G. C. entreprend une étude distributionnelle rapide des parties du discours en se fondant sur les travaux de Martinet, de Guiraud et de Dubois. Il met en évidence les différences entre le code écrit et le code parlé et conclut par une analyse du système des temps et des modes.

Dans le chapitre V, l'auteur entreprend l'analyse de la phrase complexe et montre qu'elle n'est pas différente de la phrase simple dans son organisation.

Le chapitre VI aborde le problème si controversé de l'orthographe. G. C. adopte une position mesurée: il propose d'enseigner strictement le code de l'orthographe et d'entreprendre parallèlement une réforme prudente et progressive. L'auteur aborde ensuite un problème souvent négligé au niveau de l'enseignement primaire, celui du passage à la connaissance grammaticale: "Nous pensons qu'il faut assurer d'abord l'usage de la langue parlée et écrite par l'exercice, la répétition, en faisant varier les formes (permutations) et jouer les oppositions. Ensuite, on passe à la connaissance grammaticale élémentaire, et la règle n'est plus un dogme, mais la constatation d'un usage codifié" (145). Cette seule observation implique une orientation nouvelle de la pédagogie de la grammaire.

G. C. note, en effet, dans sa conclusion, que la grammaire, telle qu'elle est enseignée aujourd'hui, constitue souvent un obstacle à l'apprentissage de la langue. Pour éviter cet échec, que beaucoup d'entre nous ont ressenti comme élèves, il réclame un enseignement nouveau, fondé principalement sur le double jeu des oppositions et des opérations grammaticales.

Nous partageons, dans leurs grandes lignes, les critiques et les vœux de l'auteur. Regrettons seulement qu'il reste à mi-chemin et ne tienne pas compte des progrès réalisés ces dix dernières années, principalement aux Etats-Unis, dans la théorie de la grammaire et son application à l'enseignement des langues. La réputation acquise par les grammairiens français ne les dispense pas de s'informer des travaux étrangers. Vaut-il la peine, en 1968, de présenter sous le titre de "grammaire nouvelle" une description distributionnelle dont Pike (Language in relation to a unified theory of the structure of human behavior, Glendale 1954-1960) et Chomsky (Syntactic structures, La Haye 1957) ont montré les limites il y a plus de dix ans? Même si elles ne proposent pas de solutions toutes faites aux enseignants, les grammaires tagmémique et transformationnelle ouvrent des horizons tels qu'on ne peut les ignorer si l'on veut entreprendre une réforme de l'enseignement de la grammaire.

Université de Neuchâtel  
Centre de linguistique appliquée

E. Roulet

G. Mauger: Grammaire pratique du français d'aujourd'hui: langue parlée, langue écrite, Paris, Hachette, 1968, 15-416 p.

Le choix d'un manuel de grammaire à l'usage des étudiants étrangers constitue un casse-tête pour les professeurs de français. Un ouvrage aussi répandu que le Précis de grammaire française de M. Grevisse est inutilisable au degré moyen car les règles, comme les exemples, sont formulés dans une langue trop complexe; de plus, il ignore les problèmes propres aux étrangers et ne traite pas de la langue parlée, au grand dam des étudiants qui ont appris notre langue dans une classe audio-visuelle ou en séjournant dans un milieu francophone. A en lire le titre, il semble que cette nouvelle grammaire, rédigée par un spécialiste de l'enseignement du français aux étrangers, vienne à propos combler cette lacune. Nous ne pouvons entreprendre ici une étude exhaustive de cet ouvrage de quatre cents pages; nous nous contenterons d'en relever brièvement les qualités et défauts principaux.

Dans un Avertissement, l'auteur précise que sa grammaire ne traite que du français actuellement vivant et qu'elle doit répondre aux besoins pratiques d'un étranger; il mène parallèlement l'étude de la langue

parlée et de la langue écrite, en indiquant, au besoin, le niveau de langue: français écrit, français courant, français parlé familier et français parlé populaire.

Une Introduction présente brièvement les sons du français, la prononciation, les signes et les accents. L'auteur donne les règles du e muet, utiles à un étranger, mais pas les règles des enchaînements vocalique et consonantique, souvent négligées. Pour la distinction entre l'accent aigu et l'accent grave, il conseille de s'en remettre à la prononciation (e fermé - e ouvert), au risque d'induire l'étudiant en erreur dans de nombreux cas; il aurait mieux valu donner les règles, simples mais généralement peu connues, qui régissent la place et le choix de l'accent.

Dans la partie principale, sous le titre général La phrase et les propositions, G. M. étudie successivement la sphère du nom, la sphère du verbe, les modalités de l'énoncé et les mots invariables.

Dès le premier chapitre, le lecteur est frappé par l'accumulation de cas particuliers, d'exceptions, de mots rares qui n'ont pas leur place dans une grammaire destinée aux étrangers et relèvent du dictionnaire: le croup, l'emphysème (7), le narval, un cheveau-léger (21), une étoffe carmafeu(37), une jument suitée (38), pour ne citer que les plus surprenants. Rien, même dans la typographie, ne permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire. L'auteur présente une poussière de détails telle qu'elle obscurcit le système de la langue.

Dans l'étude en parallèle du code écrit et du code parlé, moins poussée et moins systématique que dans le premier tome de la Grammaire structurale du français de J. Dubois (Paris 1965), nous avons relevé une confusion grave. G. M. formule ainsi la règle de formation du féminin des substantifs: "dans l'écriture on ajoute un e au masculin singulier; dans le français parlé, les consonnes intervocaliques se prononcent" (16); suivent quelques exemples, parmi lesquels un châtelain - une châtelaine, un cousin - une cousine. La règle est insuffisante pour le code parlé puisque l'auteur omet de signaler la dénasalisation de la voyelle (il l'indique pourtant, au bas de la page, pour les substantifs en -en et -on).

Au chapitre des déterminants du nom, nous avons relevé avec plaisir cinq paragraphes (225-229), qu'on chercherait en vain dans un manuel traditionnel et qui récapitulent les cas, toujours délicats pour les étrangers, où des doit être remplacé par de. En revanche, les combinaisons possibles des divers déterminants auraient été mieux mises en évidence par



des tableaux analogues à ceux de M. Csecsy et E. Wagner (Du français oral au français écrit, étude des divergences morphologiques, Paris, BELC, 1966, 100-101).

L'auteur aborde ensuite le verbe. Il commence par donner les conjugaisons des verbes réguliers et irréguliers, mais seulement dans le code écrit, alors que les différences avec le code parlé sont importantes. Nous regrettons qu'il ne tienne pas compte des tableaux des conjugaisons du français parlé établis par J. Dubois dans le deuxième tome de sa Grammaire structurale du français (Paris 1967). Quant aux verbes irréguliers, nous doutons que les conjugaisons de braire, bruire, circoncire (204), confire (206) ou sourdre (222) soient très utiles à des étrangers.

G. M. présente les temps comme les manuels traditionnels en donnant pour chacun la liste de ses emplois. Nous avons souvent constaté que ce mode de présentation est insuffisant, en particulier pour l'emploi des temps passés, très difficile pour les étrangers; il est indispensable de mettre au premier plan les oppositions entre les temps.

Au chapitre des fonctions de la phrase, nous sommes surpris de trouver encore dans une grammaire publiée en 1968 des définitions logico-sémantiques confuses, comme celle de l'objet: "on appelle objet du verbe le terme désignant l'être ou la chose sur lesquels s'exerce l'action" (306). Appliquée par un jeune étranger à la phrase Pierre a reçu une claque, une telle définition engendrerait une confusion certaine!

L'ouvrage traite ensuite des modalités de l'énoncé: affirmation, négation, interrogation, exclamation, doute, possibilité, éventualité, souhait, regret, ordre et défense. Innovation heureuse, qui permet de regrouper des informations trop dispersées dans les manuels traditionnels, mais le traitement des transformations de l'énoncé est insuffisamment systématique.

Au chapitre de l'interrogation, domaine où le divorce entre l'usage et les descriptions traditionnelles est frappant, l'auteur n'hésite pas à donner un large éventail de formes, de quand pars-tu? à tu pars quand?, en précisant le niveau de langue de chacune. Cette innovation répond parfaitement aux besoins pratiques d'un étranger.

En conclusion, l'ouvrage de G. M. présente, sur les grammaires traditionnelles, l'avantage d'aborder certaines difficultés spécifiques des étrangers et d'indiquer le niveau de langue des constructions. Mais,

sur le fond de la description grammaticale, on retrouve les défauts criants des manuels traditionnels: accumulation de détails qui obscurcissent les mécanismes fondamentaux de la langue, définitions logico-sémantiques confuses, traitement insuffisant des oppositions; quand aux différences entre le code écrit et le code parlé, elles ne sont traitées que partiellement.

Dans son Avertissement, G. M. prétend que la pédagogie ne peut tirer qu'un profit limité des recherches des structuralistes. Nous avons déjà signalé le profit qu'il aurait pu tirer de la description distributionnelle de la morphologie du nom et du verbe publiée par J. Dubois. Dans l'étude des fonctions de la phrase, une analyse tagmémique aurait permis d'introduire les oppositions de manière claire et de donner une définition des fonctions précise. Une description transformationnelle, même naïve, aurait permis de traiter plus systématiquement les modalités de l'énoncé et les oppositions du type l'accueil du père (dérivé de le père accueille) / l'assassinat d'Henri IV (on assassine Henri IV) et mon arrivée (j'arrive) / son expulsion (on l'expulse). Nous ne prétendons pas qu'il faille introduire telles quelles dans les manuels scolaires les analyses les plus récentes des linguistes, mais nous souhaitons qu'on s'inspire de celles-ci dans tous les cas où leurs résultats peuvent éclairer des points négligés ou mal traités par les manuels traditionnels.

Université de Neuchâtel  
Centre de linguistique appliquée

E. Roulet

- K. Togeby : Structure immanente de la langue française, Paris, Larousse, 1965, 208 p. (Coll. Langue et langage)
- A.J. Greimas : Sémantique structurale, Paris, Larousse, 1966, 262 p. (Coll. Langue et langage)
- P. Guiraud : Structures étymologiques du lexique français, Paris, Larousse, 1967, 210 p. (Coll. Langue et langage)
- T. Todorov : Littérature et signification, Paris, Larousse, 1967 (Coll. Langue et langage)

La collection Langue et langage, créée par Larousse en 1965, a pour but de faire connaître aux étudiants et aux professeurs, dans toutes les branches où l'étude du langage et des langues intervient, les résultats auxquels sont parvenues les recherches actuelles des linguistes. Nous avons déjà rendu compte dans ce Bulletin (1, 61-62 et 3, 34-35) des deux ouvrages de cette collection les plus utiles aux maîtres de français: les tomes I et II de la Grammaire structurale du français de J. Dubois. Bien que les quatre ouvrages susmentionnés sortent du cadre de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues, il nous paraît utile de les signaler brièvement.

Comme l'indique une note, bien discrète, au bas de la page 5, la "Structure immanente" de Togeby n'est qu'une réédition revue de l'ouvrage publié en 1951 (Copenhague, Nordisk -og Kulturforlag). L'auteur décrit les structures prosodiques, phonologiques, syntaxiques et morphologiques du français contemporain en s'inspirant des principes de la glossématique de Hjelmslev. Si l'oeuvre nous paraît présenter encore un intérêt historique, nous doutons qu'elle soit d'un grand intérêt pour les professeurs de français. D'ailleurs, dans un compte-rendu sévère publié en 1953 (Word 9, 78-82), A. Martinet avait déjà relevé les défauts de l'ouvrage: prétexte pour exposer des vues théoriques, manque d'observations directes de la langue française, sources de documentation utilisées sans discernement et seulement quand elles soutiennent la thèse de l'auteur.

La sémantique a toujours été la parente pauvre des études linguistiques. C'est pourquoi, après les progrès réalisés depuis le début du siècle en phonologie, en morphologie et, plus récemment, en syntaxe, on constate avec plaisir un renouveau des recherches sémantiques. La Sémantique structurale de A.J. Greimas reprend systématiquement, pour la première fois en France depuis la constitution de cette discipline au XIX<sup>e</sup> siècle par Michel Bréal, l'ensemble des problèmes relatifs aux bases et aux méthodes de la sémantique. On rapprochera ce texte avec intérêt des recherches entre-

prises aux Etats-Unis dans le cadre de la théorie générative transformationnelle par J.J. Katz, J.A. Fodor et P.M. Postal (voir en particulier *An integrated theory of linguistic descriptions*, Cambridge, Mass. 1964).

Dans *Structures étymologiques du lexique français*, P. Guiraud cherche de même à présenter une discipline déjà ancienne, l'étymologie, dans une perspective nouvelle. Dépassant la conception traditionnelle d'un inventaire de petits faits séparés les uns des autres, il met en évidence de vastes structures qui intéressent la forme autant que le sens: bien des étymologies obscures deviennent plus claires et tout le lexique français en reçoit une signification nouvelle.

On peut s'attendre que les progrès importants réalisés ces dix dernières années dans les domaines de la syntaxe et de la sémantique bouleversent l'enseignement de la littérature, en particulier de l'explication de textes. Aussi vaut-il la peine de s'informer dès aujourd'hui des travaux en cours. T. Todorov place son ouvrage, *Littérature et signification*, dans la perspective de la poétique conçue comme science de la littérature. Il présente un exemple très intéressant d'application des méthodes linguistiques modernes à l'analyse d'un texte littéraire: *Les liaisons dangereuses*.

Université de Neuchâtel  
Centre de linguistique appliquée

E. Roulet

Hécaen, Henri : *Pathologie du langage*, Paris, Larousse,  
Angelergues, René 1965, 199 p. (Coll. Langue et langage)

Si le professeur de langues se demande ce qu'il peut tirer de la lecture d'un ouvrage dont le titre évoque aussitôt le domaine médical, il se rappellera que la connaissance scientifique de ce qui est "normal" s'obtient souvent par l'étude de ce qui ne l'est pas. Or, dès qu'il s'agit du langage, l'extrême variété des troubles observables, la difficulté d'établir une sûre frontière entre le "normal" et le "pathologique", la complexité plus grande encore des structures nerveuses sous-jacentes font de la pathologie du langage un domaine où les spécialistes ne sont que depuis peu capables de reconnaître les cheminements corrects.

Cet ouvrage est plus précisément une histoire de l'aphasie. Après une brève introduction anatomo-physiologique, les auteurs abordent une esquisse du développement du langage chez l'enfant, et de ses troubles.

Le corps du volume est consacré à une analyse détaillée de la notion d'aphasie, à travers l'histoire de la neurologie et de la psychologie. Le lecteur non médecin y sera frappé, déconcerté même, de l'incertitude des critères d'analyse et de classification qui, depuis à peine plus d'un siècle, ont présidé à l'étude des troubles: c'est que, faute de pouvoir obtenir "in vivo", des vues suffisamment précises du fonctionnement des réseaux nerveux, les chercheurs n'ont longtemps pu donner aux troubles que des étiquettes inspirées par les apparences extérieures de ces derniers: on classait surtout d'après le comportement du malade.

Dès la découverte de la zone cérébrale du langage par Broca, les médecins comprirent que seule la compréhension des structures nerveuses cérébrales et des réseaux afférents et efférents leur donnerait la clef des phénomènes pathologiques. A travers, notamment, les travaux de Wernicke, de Head, de Goldstein, de Déjerine, et plus récemment surtout de Penfield et Roberts, de Jean Delay, de Husson, cette compréhension s'est progressivement affinée, du fait surtout qu'aujourd'hui on se trouve à même d'explorer le cortex cérébral sans infliger de narcose au sujet examiné.

Mais dans la large mesure où l'observation du comportement des malades contribue toujours à fonder un diagnostic, la collaboration du linguiste aux travaux du médecin peut faire progresser la cause. C'est ainsi que, de Jakobson à Dubois, nombreux sont désormais les linguistes associés aux recherches des neurologues. Et ce sont surtout leurs travaux, leurs observations, leurs conclusions qui sont précieux pour le professeur de langues. A cet égard, les pages 102 à 117 de l'ouvrage seront appréciées, de même que les pages 158 à 188, qui "font le point" des questions.

Ouvrage touffu, probablement insuffisant pour le médecin, mais propre à éclairer pour le professeur de langues les mécanismes du fonctionnement du langage en chacun de nous.

Université de Neuchâtel  
Centre de linguistique appliquée

A. Gilliard